

La Règle ORA

Lors de chaque événement (accident, incendie), le secouriste doit appliquer strictement la règle ORA. Elle sert à l'autoprotection.

Observer



Stop - Aperçu de la situation

Réfléchir

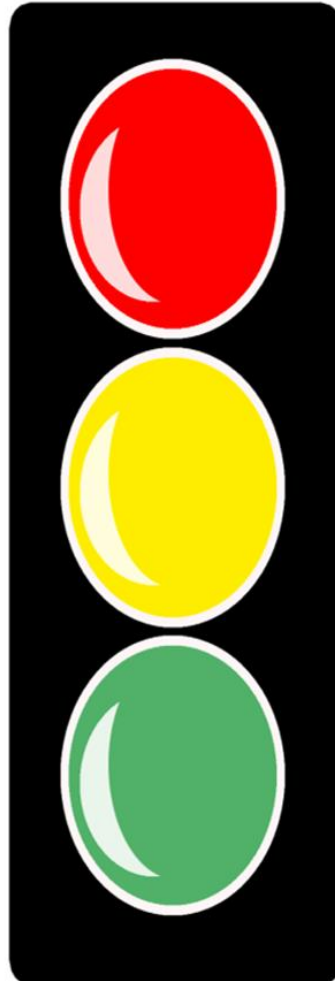


Identifier les dangers

Agir



assurer la sécurité
alerter (144, 118)
apporter les premiers secours



Important : rester calme, prendre 10 secondes pour avoir une vue d'ensemble et reconnaître les dangers !

Dangers potentiels :

Gaz (silo, lisier, cave de fermentation,...)

Animaux (taureau, vache allaitante,...)

Machines non sécurisées
électricité, eau, feu, fumée

Produits chimiques, carburants

Chute, effondrement

Avant d'apporter une aide d'urgence, les dangers mentionnés ci-dessus doivent être éliminés et l'alarme (144, 118) doit avoir été donnée !